

BAREME D'HONORAIRES DE STEPHANE DOYET

Agent commercial immatriculé
au RSAC de Evry sous le n° 531 512 358

Applicable sur les nouveaux mandats confiés à partir du 18/01/2020
A l'exclusion du Neuf (VEFA) et Immobilier Professionnel

TRANSACTION

IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN (hors terrains)

PRIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES TTC
Jusqu'à 9 999 €	Forfait de 2 000 €
De 10 000 € à 19 999 €	Forfait de 3 000 €
De 20 000 € à 39 999 €	Forfait de 4 000 €
De 40 000 € à 79 999 €	Forfait de 5 000 €
De 80 000 € à 99 999 €	Forfait de 6 000 €
De 100 000 € à 119 999 €	Forfait de 6 500 €
De 120 000 € à 139 999 €	Forfait de 7 000 €
De 140 000 € à 159 999 €	Forfait de 7 500 €
De 160 000 € à 179 999 €	Forfait de 8 000 €
De 180 000 € à 199 999 €	Forfait de 8 500 €
De 200 000 € à 249 999 €	Forfait de 9 000 €
De 250 000 € à 289 999 €	Forfait de 9 500 €
De 290 000 € à 319 999 €	Forfait de 10 000 €
De 320 000 € à 349 999 €	Forfait de 11 000 €
De 350 000 € à 379 999 €	Forfait de 12 000 €
De 380 000 € à 409 999 €	Forfait de 13 000 €
De 410 000 € à 439 999 €	Forfait de 14 000 €
De 440 000 € à 469 999 €	Forfait de 15 000 €
De 470 000 € à 499 999 €	Forfait de 16 000 €
De 500 000 € à 549 999 €	Forfait de 17 000 €
De 550 000 € à 599 999 €	Forfait de 18 000 €
De 600 000 € à 649 999 €	Forfait de 20 000 €
De 650 000 € à 699 999 €	Forfait de 21 000 €
Plus de 700 000 €	3 %

Les honoraires sont à charge vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité de transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Lors d'une délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux inscrits au mandat de vente initiale entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire.

TRANSACTION TERRAINS

PRIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 125 000 €	Forfait de 11 000 €
De 125 001 € à 150 000 €	Forfait de 12 000 €
De 150 001 € à 175 000 €	Forfait de 13 000 €
De 175 001 € à 200 000 €	Forfait de 14 000 €
Plus de 200 000 €	Forfait de 15 000 €

LOCATION IMMOBILIER TRADITIONNEL

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Commission d'intermédiaire en location	1 mois de loyer hors charges	
Frais de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat de bail	indice ALUR* au m ² suivant la zone concernée	indice ALUR* au m ² suivant la zone concernée
Frais de rédaction d'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²

* Zone très tendue : Paris et départements voisins : 12 €/m²
 Zone tendue : 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants : 10 €/m²
 Hors zone : reste du territoire : 8 €/m²

Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.

TRANSACTION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

(fonds de commerce, locaux commerciaux, bureaux, droits au bail, ...)

PRIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES HT*
De 1 à 40 000 €	Forfait de 5 000 €
De 40 001 € à 250 000 €	10 %
De 250 001 € à 850 000 €	9 %
Plus de 850 001 €	8 %

LOCATION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Honoraires HT à la charge du preneur
10% sur le loyer annuel HT

* Pourcentage sur le prix de vente (TVA au taux en vigueur en SUS)